



COMMISSION « AGRICULTURE - CHEVAL »

Compte-rendu de la réunion du lundi 20 septembre 2021

Ordre du jour :

- Présentation des diagnostics fonciers réalisés en 2021 – Interventions de la SAFER et de Marion MUNCH, ingénieure agronome stagiaire au Parc ;
- Présentation du Programme d'actions 2022 ;
- Constitution de sous-commission : Fonds d'intégration paysagère des bâtiments agricoles et Comité de suivi du Projet Alimentaire Territorial ;
- Evaluation et attribution d'aides financières dans le cadre du Fonds d'intégration paysagère des bâtiments agricoles ;
- Piste de travail pour l'année 2022 ;
- Questions diverses.

Etaient présents :

M. Philibert DE MOUSTIER, Maire-adjoint de Boran-sur-Oise, Président de la commission
M. Yves CHERON, Maire-Adjoint de Ver-sur-Launette, Vice-Président de la commission
M. Jérôme PINSSON, Conseiller municipal de Précly-sur-Oise
Mme Julie VEYSSEYRE – SAFER Ile-de-France
Mme Nadine FRANCON, Conseillère municipale de Verneuil-en-Halatte
Mme Christine COOREVITS, Conseillère municipale de Saint-Martin-du-Tertre
M. Claude HERVIN, Maire-adjoint de Bellefontaine
Mme Véronique BRETENOUX, Maire-adjointe de Le Plessis-Luzarches
M. Vincent BARRAILLER, Val d'Oise Environnement
Mme Aude MISSENERD, Conseillère municipale de Viarmes
M. Thierry VINCENT, Maire-adjoint de Béthemont-la-Forêt
M. Gilles SINET, Président de l'Union des Amis du PNR Oise – Pays de France et de ses 3 Forêts
M. Marin LE COUR GRANDMAISON, France Galop
Mme Claire FOUQUET, SAFER Hauts-de-France
M. Philippe GAUTIER, SAFER Hauts-de-France
Mme Sylvie BOCOBZA, Maire-adjointe de Viarmes
Mme Catherine PERRICHON, Maire-adjointe de Orry-la-Ville
M. Emmanuel DAS GRASAS, CEN Hauts-de-France
M. Alain CHASPOUL, Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise
M. Jean-Louis BUSSEREAU, Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise
M. Benoit THIBAULT, Conseiller municipal de Brasseuse
M. Thibaut SAINTE-BEUVE, Maire-adjoint de Belloy-en-France
M. Jean-Baptiste LHERMITE, Conseiller municipal de Pontpoint
Mme Manon COUTAING, Fédération des chasseurs de l'Oise
Mme Juliette DE LOMBARDON, Conseillère municipale de Villers-Saint-Frambourg-Ognon
M. Guillaume DUCHESNE, Conseiller municipal de Borest
M. Edouard DEGREMONT, Conseiller municipal de Presles
Mme Marion MUNCH, ingénieure agronome stagiaire PNR
Mme Marie STURMA, chargée de mission « Agriculture – Forêt » du PNR

Excusés :

M. Vincent BOUCHER, Conseiller municipal de Barbery
Mme Pauline CHABRIER, Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise
M. Alain CLEMENT, Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise
M. Abderhamane GUERZOU, Maire-Adjoint de Beaumont-sur-Oise
Mme Tania KITIC, Conseillère municipale de Fosses
Mme Anne-Sophie LE VAGUERESSE, Communauté d'Agglomération Roissy – Pays de France

Monsieur Philibert DE MOUSTIER, Président de la commission Agriculture-Cheval, ouvre la séance avec le rappel de l'ordre du jour de la commission.

I/- Présentation des diagnostics fonciers agricoles

- Présentation du diagnostic réalisé par les SAFER Hauts-de-France et Ile-De-France

La présentation du diagnostic est réalisée par Julie VEYSSEYRE, attachée régionale de la SAFER Ile-de-France.

M. Gille SINET souhaite connaître s'il y a de la demande en termes de porteurs de projet sur le territoire et si nous sommes en capacité de répondre à cette dernière.

Marie STURMA répond qu'actuellement, plusieurs porteurs de projet agricoles ont été rencontrés dans le cadre de l'accompagnement proposé par le Parc, notamment en lien avec le Programme LEADER. Environ 4-5 porteurs de projet sont en recherche de foncier, mais il reste difficile de répondre à leur demande car ils souhaitent souvent une surface minimale, d'un seul tenant, ce qui est très compliqué. On peut s'appuyer sur des acteurs régionaux, comme Initiatives Paysannes et la Chambre d'Agriculture, qui possèdent des annonces de porteurs de projet souhaitant s'installer et recherchant dans certains secteurs, notamment sur le territoire du Parc. Il faut cependant que le foncier disponible corresponde au projet.

M. Yves CHERON intervient afin de savoir s'il y a des stocks de foncier à la SAFER sur le territoire du Parc.

M. Philippe GAUTHIER précise que le rôle des SAFER n'est pas de stocker du foncier mais de travailler en partenariat avec les collectivités dans ce sens. Actuellement, la SAFER Hauts-de-France accompagne une commune pour l'installation d'un maraîcher qui va se concrétiser sous quelques mois. Il précise également qu'il doit y avoir une volonté de la commune pour agir sur le foncier agricole et qu'elle est souvent couplée au développement des circuits courts.

- Présentation du diagnostic réalisé par Marion MUNCH

La présentation du diagnostic du foncier agricole vacant communal est réalisée par Marion MUNCH.

M. Philibert DE MOUSTIER souhaite apporter une précision quant à la surface nécessaire pour l'installation d'un maraîcher. En effet, il fait le constat qu'1ha n'est pas suffisant pour dégager un salaire suffisant pour un maraîcher. Cette surface d'un hectare pourrait correspondre à la surface en serre, mais qu'il faudrait minimum 3 voire 5 ha pour avoir une installation qui soit valorisée et durable.

Mme Juliette DE LOMBARDON souhaite préciser qu'il ne faut pas négliger les petits projets car aujourd'hui, les néoruraux, qui représentent 40% des nouveaux agriculteurs, souhaitent s'installer en collectif. Ce sont des projets qui se développent de plus en plus et qui nécessitent de faibles surfaces.

Elle précise qu'elle entre dans sa deuxième année d'installation et que jusqu'ici, cela se passe bien et elle cultive sur environ 6000 m².

Le sujet des Architectes des Bâtiments de France a également été soulevé. En effet, leur intervention complexifie la faisabilité d'un projet agricole et sont mal perçus par l'ensemble des acteurs. Il est demandé que ce sujet soit remonté par les Présidents de commission, notamment par rapport aux projets agricoles, afin d'ouvrir un dialogue avec les ABF.

2/- Présentation du Programme d'actions 2022

Marie STURMA introduit la présentation du Programme d'actions 2022 en précisant que l'objectif est de coconstruire les programmes d'actions avec la commission. Exceptionnellement, au vu du calendrier administratif, le programme d'actions 2022 a été construit sans l'intervention de la commission et se repose sur des actions déjà menées jusqu'ici.

Concernant le Fonds d'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière, le rappel sur le fonctionnement et l'accompagnement proposé est réalisé. Le renouvellement du Fonds pour le programme 2022 d'un montant de 40 000 € est justifié par le nombre important de projets en réflexion ou en cours de réalisation.

La suite de la présentation se poursuit avec le Programme d'Action « Projet Alimentaire Territorial » avec 5 axes de travail :

- Réalisation de diagnostics sur la restauration collective du territoire et la faisabilité d'un point de vente collectif via des stages ingénieurs
- Actions de sensibilisation et d'accompagnement à la gestion foncière agricole en vue d'installer de nouveaux porteurs de projet
- Aide à la communication des producteurs de la marque pour la valorisation de leur activité
- Actions de sensibilisation, communication et accompagnement des producteurs adhérents
- Actions de sensibilisation et communication auprès de la population

Le montant total de ce programme d'actions est de 35 424 € dont 64% serait mobilisé par le Programme LEADER, soit 21 136€.

Aucune remarque n'est formulée par les membres de la commission présents.

3/- Constitution de sous-commissions : Fonds d'intégration paysagère des bâtiments agricoles et Comité de suivi du Projet Alimentaire Territorial

Marie STURMA présente les deux sous-commissions à constituer :

- Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité agricole ;
- Comité de suivi du Projet Alimentaire Territorial.

Les sous-commissions regrouperont 8 à 10 personnes chacune afin de mettre en place des groupes de travail.

Il est demandé aux membres de la commission de revenir vers Marie STURMA afin de lui faire remonter les souhaits de chacun.

Marie STURMA reste à votre disposition pour tout complément d'information pour ces deux sous-commissions. Les listes définitives sont attendues pour novembre 2021.

Voici actuellement la composition des 2 sous-commissions :

Fonds Bâtiments agricoles	Projet Alimentaire Territorial
Véronique BRETENOUX Alain CHASPOUL Thierry VINCENT	Jérôme PINSSON Sylvie BOCOBZA Yves CHERON Juliette DE LOMBARDON Tania KITIC Vincent BARRAILLER Lisa LUCHIER

4/- Evaluation et attribution d'aides financières dans le cadre du Fonds d'intégration paysagère des bâtiments agricoles

Marie STURMA présente les deux projets de bâtiments agricoles qui ont déposé une demande d'aide financière. Aucune question n'a remis en cause les projets et aucune recommandation n'a été soulevée lors des présentations.

De façon unanime, les membres de la commission donnent un avis favorable pour la mobilisation du Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière. L'attribution des aides financières sera proposée au le bureau syndical du lundi 4 octobre 2021.

5/- Piste de travail pour l'année 2022

Il est proposé à la commission de travailler sur deux sujets :

- Mise en place d'une action autour de la thématique des haies et de l'agroforesteries en milieu agricole ;
- Réflexion autour des abeilles apicoles où les professionnels sont en grande difficulté, notamment face aux aléas climatiques et à la présence importante d'apiculteurs hors territoire. L'objectif serait de favoriser l'apiculture du territoire.

Il est également précisé que la réflexion autour de la méthanisation est toujours en cours et que ce dossier va également courir sur l'année à venir.

6/- Questions diverses

En l'absence de nouvelle question et de sujet, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Philibert DE MOUSTIER clôt la séance à 20h00.